



## TTX GARANTIE À VIE LIMITÉE

NAPA garantit tous les produits de marque TTX contre tous défauts de matériaux et de fabrication; cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial des pièces et au véhicule sur lequel elles ont été installées à l'origine. Advenant qu'un produit présente une défectuosité, NAPA fournira sans frais le produit de remplacement approprié.

### Limitations

Cette garantie limitée n'est pas cessible et ne s'applique pas aux produits suivants :

- Tout produit installé sur des véhicules ou de l'équipement servant au remorquage, à la course automobile, au service public, à la sécurité ou à l'État, tout produit installé sur du matériel routier et de chantier, des véhicules récréatifs routiers et tout terrain, des véhicules de compétition routiers et tout terrain, des véhicules de parc ou commerciaux, ainsi que tout produit installé sur des aéronefs ou du matériel agricole, aérien, industriel ou marin, et des motocyclettes;
- Tout produit endommagé en raison d'un usage abusif, d'un accident ou d'une mauvaise installation;
- Tout produit qui n'a pas été installé par un atelier de réparation professionnel.

La garantie limitée sur les produits de marque NAPA TTX ne couvre pas les pertes attribuables à un mauvais usage, une modification, un abus, la négligence, l'usure normale, une application inappropriée ou une mauvaise installation desdits produits. NAPA TTX, National Automotive Parts Association (NAPA) et Mevotech LP ne sauraient en aucun cas être tenues responsables de tous dommages particuliers, accessoires (tels que les frais de remorquage, la perte d'heures de travail rémunérées, les coûts de transport, les coûts de location d'un véhicule, etc.) ou consécutifs, quels qu'ils soient, à l'exception de ceux qui sont expressément prévus dans cette garantie.

### Mode de réclamation au titre de la garantie

Toute réclamation au titre de la garantie doit être déposée par l'atelier de réparation qui a procédé à l'installation initiale de la pièce. L'atelier doit retourner la pièce défectueuse à un magasin NAPA PIÈCES D'AUTO aux fins de remplacement de la pièce ou de remboursement complet de celle-ci. NAPA se réserve le droit, à son entière et unique discrétion, d'accorder un remboursement plutôt qu'un remplacement.

NAPA DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTABILITÉ À UN USAGE PARTICULIER. Ce qui précède constitue l'unique et entière responsabilité de NAPA ainsi que le seul et unique recours de l'acheteur en ce qui a trait aux dommages ou aux réclamations associés à la vente de produits NAPA TTX. Il n'existe aucune autre garantie expresse ou implicite.

Ce qui précède constitue l'énoncé exclusif, complet et définitif des modalités de la garantie sur les produits NAPA TTX. Certaines provinces n'admettent aucune exclusion ou limitation des dommages accessoires ou consécutifs; par conséquent, les limitations énoncées précédemment peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie confère à l'acheteur des droits particuliers, mais celui-ci peut aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre.